

Vos finances

Judith Granat*



Baisse de la rente, que faire?

Afin de convertir l'avoir de vieillesse en rentes, les caisses de pension utilisent le taux de conversion. Les taux appliqués ont régulièrement diminué ces dernières années. Comme la population vit plus longtemps, l'avoir de vieillesse accumulé tout au long de la vie professionnelle doit suffire à verser des rentes sur une durée de retraite plus longue.

«Les taux de conversion appliqués ont régulièrement diminué ces dernières années»

Alors, comment se prémunir contre cette baisse? Plusieurs moyens permettent de l'atténuer. Ils impliquent une approche de la prévoyance qui considère les 3 piliers de notre système. Voici, parmi d'autres, trois actions que l'assuré peut entreprendre.

Tout d'abord, procéder à des rachats dans sa caisse de pension. Plus l'avoir de vieillesse accumulé dans le 2^e pilier est important, plus la rente sera élevée. Autres avantages: le montant du rachat est déductible du revenu imposable et actuellement le taux d'intérêt versé par une caisse de pension dépasse celui d'un compte d'épargne bancaire. Pour connaître le montant de rachat possible, il suffit de consulter son certificat de prévoyance.

Deuxièmement, investir le plus tôt possible dans la prévoyance individuelle. Les montants versés dans un pilier 3a sont déductibles du revenu imposable et diminuent ainsi la charge fiscale tout en augmentant les capitaux de retraite. Les versements sont flexibles mais limités à 6826 francs par année pour toute personne assurée au 2^e pilier et à 34 128 francs en tant qu'indépendant.

Enfin, il est primordial de vérifier les cotisations versées à l'AVS. En effet, une seule année de cotisation manquante se traduit par une réduction de la rente AVS.

En conclusion, être acteur de sa prévoyance et la préparer aussi sereinement que possible permettra de préserver au mieux son niveau de vie à la retraite.

*Directrice chez Retraites Populaires
Division marketing, conseil et communication

 24 heures.ch

● Retrouvez toutes nos chroniques sur papiers-eco.24heures.ch
● Les cours de la Bourse sur bourse.24heures.ch